

APPUI IMPORTANT À UN PROJET D’AIRE PROTÉGÉE DE 115 000 ha EN OUTAOUAIS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Gatineau, le 5 juin 2020 – En cette Journée mondiale de l’environnement, le Conseil régional de l’environnement et du développement durable de l’Outaouais (CREDDO) et la Société pour la nature et les parcs – Section Vallée de l’Outaouais (SNAP-VO) se réjouissent de l’appui financier de 300 000\$ octroyé par le gouvernement du Canada pour la conservation en Outaouais. Cette somme permettra aux deux organisations de mener des activités de planification pour la création d’une aire protégée de 115 000 hectares dans les bassins hydrographiques des rivières Noire et Coulonge (MRC de Pontiac) dans le cadre d’une démarche du gouvernement du Québec.

« Nous nous réjouissons de cette annonce, car nous voulons rattraper le retard de l’Outaouais en matière d’aires protégées et contribuer à l’atteinte des objectifs gouvernementaux », a réagi le **directeur général du CREDDO, Benoit Delage**. « C’est un bon pas vers l’objectif que les gouvernements du Québec et du Canada se sont fixé, soit la protection de 17 % de leur territoire terrestre d’ici 2020 ».

La superficie d’aires protégées en milieu terrestre et eau douce au Québec n’atteint encore que 10,70 % de son territoire, tandis que la région de l’Outaouais se situe bien en dessous, à 6,62 %. La création de cette aire protégée représente un ajout significatif de 3,37% en Outaouais, permettant d’atteindre une superficie de 9,99% de la région. « En acceptant notre proposition, les gouvernements démontrent leur volonté de respecter leurs engagements en matière de protection du territoire », a poursuivi M. Delage.

« L’Outaouais a droit à son 17 % de territoire protégé, car les aires protégées doivent représenter la mosaïque des écosystèmes québécois et plusieurs milieux naturels uniques et de grande valeur, comme l’habitat d’espèces en péril et des forêts anciennes, se trouvent dans la région », a ajouté **Geneviève Le Blanc, directrice de la conservation de la SNAP-VO.**

Projet essentiel pour l’environnement, l’économie et le bien-être des communautés

Au-delà de la protection du caractère sauvage et verdoyant du Pontiac, ce projet contribuera à la diversification économique de la région en permettant, notamment, le développement du secteur récréotouristique dans le bassin versant des rivières Noire et Coulonge. Ce secteur de l’Outaouais, moins connu du grand public, est particulièrement favorable à de la descente en rivière dans un décor marqué par la beauté de ses paysages distinctifs. Il est aussi idéal pour des activités comme la chasse, la pêche et la villégiature.

La réalisation d’une étude d’impacts réalisée par des experts est prévue dans le cadre des activités de planification de l’aire protégée afin de prendre en compte les implications de ce projet pour toutes les parties prenantes.

« La bonne planification des aires protégées est essentielle au maintien de la riche biodiversité locale, mais elle doit aussi se faire en collaboration avec les acteurs locaux et en visant à contribuer à un développement qui soit durable pour la région », a affirmé **Jérôme Dupras, professeur à l’Université du Québec en Outaouais et un des chercheurs mandatés pour mener l’étude d’impacts.**

En plus de la contribution du gouvernement du Canada, ce projet est rendu possible grâce au soutien des fondations Schad, Consecon et Echo, d’Evolugen par Énergie Brookfield, de l’Université du Québec en Outaouais, d’Eco2Urb, du CREDDO et de la SNAP-VO.

Citation des élu.e.s

« Cette annonce de financement est une excellente nouvelle pour le Pontiac ! Les rivières Coulonge et Noire font partie de notre héritage et sont appréciées par de nombreux touristes,

pourvoyeurs et résidents du Pontiac. Il est important de protéger ces cours d'eau et leurs écosystèmes naturels, ainsi que nos forêts magnifiques. Nous sommes fiers de notre environnement naturel dans le Pontiac et il est très important de la protéger. Nous sommes heureux de travailler avec le CREDDO sur cette étude. » – **Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac**

« Je suis fier que le gouvernement du Canada accorde un important soutien financier sans précédent à la réalisation de cette initiative de conservation provinciale. De plus, je me réjouis que l'étude d'évaluation des impacts permette de tenir compte des différents points de vue dans le processus de planification, y compris ceux de la Nation algonquine, des secteurs de la foresterie et du tourisme, et de nos municipalités. » - **Will Amos, secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Science)**

« Je me réjouis de cette collaboration impliquant plusieurs partenaires qui rendra possible la protection d'espaces d'une grande richesse. Le Québec compte plus de 40 000 espèces de plantes et d'animaux sauvages. La création et la saine gestion d'aires protégées sont essentielles au maintien de cette riche biodiversité. » - **Monsieur Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec**

« En collaborant avec des organisations aux quatre coins du pays comme le CREDDO et ses partenaires, nous continuerons de protéger de plus grandes superficies de notre nature. Les ressources que nous avons en commun nous garantissent un environnement sain, tant pour les espèces sauvages que pour les prochaines générations de Canadiens. » - **L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique**

-30-

Les opinions exprimées dans ce document sont celles du CREDDO et de la SNAP-VO.

À propos du CREDDO

Le CREDDO est un interlocuteur privilégié auprès des acteurs environnementaux, politiques et économiques de la région de l'Outaouais. Il a pour mission première la protection de l'environnement et la promotion du développement durable dans un contexte de concertation.

À propos de la SNAP-VO

La SNAP-VO est un organisme de charité, porte-parole majeur en matière de protection des milieux naturels en terres publiques dans la région. Notre mission est de protéger la biodiversité de la vallée de l'Outaouais grâce à des recommandations de politiques environnementales, des activités de sensibilisation et d'éducation ainsi qu'en collaborant avec divers acteurs régionaux.

Renseignements :

Benoit Delage, directeur général

Conseil régional en environnement et développement durable de l’Outaouais (CREDDO)

514-692-1273

dg@creddo.ca

Geneviève Le Blanc, directrice à la conservation

Société pour la nature et les parcs du Canada – Section Vallée de l’Outaouais (SNAP-VO)

438-777-3293

gleblanc@cpaws.org

Jane Toller, préfète

MRC de Pontiac

819-648-5689 ext. 245

prefete@mrcpontiac.qc.ca

Jérôme Dupras, professeur

Université du Québec en Outaouais

514-692-1273

dg@creddo.ca